

## Conseils aux candidats à l'examen d'admission au Département d'interprétation

Voici quelques consignes destinées à mieux cibler la préparation aux examens écrits :

L'examen comprendra des traductions écrites et des résumés écrits de discours enregistrés et diffusés à partir de vos langues B, Bconsécutive et C vers votre langue A, et, le cas échéant, une traduction à partir de votre langue A vers votre langue B ou Bconsécutive. Le test d'admission écrit vise à vérifier votre connaissance des langues de travail dans lesquelles vous souhaitez vous inscrire.

L'interprétation de conférence est une activité cognitive extrêmement complexe qui exige une parfaite maîtrise de votre langue A et une compréhension parfaite de votre (vos) langue(s) C. Quant à la langue B (si vous vous êtes inscrit-e avec une langue B ou Bconsécutive), elle doit être une seconde langue active, car vous serez amenée à travailler de A vers cette langue en consécutive (dans le cas d'un B consécutive), voire en consécutive et en simultanée (dans le cas d'un B).

L'interprétation simultanée et l'interprétation consécutive sont des activités qui demandent une grande rapidité. L'examen d'entrée vise à vérifier que vous êtes capable de fournir une traduction et un résumé de très bonne qualité en un temps limité. L'objectif est d'aboutir à un texte naturel, dont on pourrait penser qu'il avait été rédigé à l'origine dans la langue cible, en d'autres termes une version idiomatique reprenant fidèlement les informations contenues dans l'original.

Les étudiants potentiels ignorent souvent comment procéder pour se préparer au mieux. Voici donc quelques conseils :

- Lisez un quotidien par jour, un hebdomadaire par semaine et un mensuel par mois dans toutes vos langues de travail. Choisissez un sujet (un article) et essayez d'établir des ponts : comparez la manière dont le même sujet est traité dans différentes langues.
- Soyez très attentifs au style et aux tournures idiomatiques. Vérifiez les concepts nouveaux dans une encyclopédie, les mots nouveaux et les termes techniques dans un dictionnaire. Gardez une trace de ces recherches, et reportez-vous-y de manière régulière.
- Chronométrez vos performances de traduction. Le rythme est un élément essentiel des situations d'examen. Vérifiez que votre rythme correspond à celui que l'on exigera de vous lors des examens.
- Commencez à vous intéresser à des sujets très variés. Lisez les journaux de manière exhaustive, y compris la page scientifique et la partie financière. Suivez des émissions à la radio et/ou à la télévision sur des sujets d'actualités dans vos langues de travail.

J'espère que ces quelques conseils seront utiles à votre préparation. N'hésitez pas à contacter notre département pour toute question complémentaire.

Kilian G. Seeber Directeur du Département d'interprétation

L'accès aux études à la Faculté est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions d'immatriculation à l'Université de Genève et qui, de plus, ont réussi un examen d'admission conformément l'art. 56 du Statut de l'Université et aux dispositions prévues par le Règlement d'études de la Faculté.

KGS/DL 2018